



Conseil de Développement du Pays Basque
Ipar Euskal Herriko Garapen Kontseilua

Conférence de presse du 30 janvier 2019

COMMUNIQUE

En septembre 2017, la Communauté d'agglomération Pays Basque (CAPB) a signé **la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale**, répondant ainsi à l'attente de la société civile.

En 2018, le Conseil de développement du Pays Basque renouvelle sa composition et intègre **3 associations féministes** (Emazteek diote, PAF!, Planning Familial), mais aussi **d'autres associations œuvrant pour l'égalité** (Les Bascos, Comité pour la Défense des Droits de l'Homme en Pays Basque...).

Une commission Egalité Femmes-Hommes voit le jour au CDPB et réunit associations et citoyens. Ses représentant·e·s participent au Comité partenarial de la Communauté d'agglomération Pays Basque. CAPB qui adopte en juin 2019 un **Plan d'Actions pour l'Egalité**.

A quelques semaines des élections municipales, la Commission Egalité Femmes-Hommes du CDPB a souhaité **se saisir de la question de la parité** : un enjeu majeur des élections, dans un territoire où 116 des 158 communes échappent à cette obligation (moins de 1000 habitants).

L'occasion de **mettre l'égalité au cœur du débat territorial** :

- Egalité dès le 1^{er} tour, avec un appel aux élu.e.s pour constituer des listes 100% paritaires dans les 158 communes.
- Egalité au 2^{ème} tour pour constituer des équipes municipales paritaires et l'attribution de responsabilité non genrées.
- Egalité au 3^{ème} tour, lorsqu'il s'agira d'attribuer les délégations à la CAPB... et de mettre en place des actions concrètes dans les communes.

Comme cela a été exprimé dans le Manifeste du 16 janvier, **2020 = 50/50 : des communes et une agglomération paritaires, oui c'est possible !**

Le Forum du 16 janvier a réuni 120 personnes. Il ouvre la voie à un travail de fond que portera le Conseil de développement du Pays Basque.

La Commission Egalité F-H du CDPB entend poursuivre son action :

- rester vigilante sur le déroulement des élections dans les municipalités, la mise en place des exécutifs communaux et intercommunaux
- alimenter les communes et l'agglomération de propositions concrètes pour mettre en place des « plans égalité »
- animer le débat public local sur toutes les questions d'égalité dans la société basque
- travailler sur des projets collectifs comme l'émergence d'une « Maison des Femmes en Pays Basque ».